



Guide électoral du nouveau Conseil exécutif de l'AGED 2017-2018

(Responsable aux affaires administratives)

À NOTER : *Il est TRÈS IMPORTANT de consulter le règlement d'élection du Conseil exécutif de l'AGED, ainsi que les règlements généraux de l'AGED* Lien vers les règlements : <http://agedsherbrooke.com/charte-reglements/>

En vertu de l'article 66.1 des Règlements généraux de l'AGED, tout candidat qui ne respecte pas les directives de la Commission électorale quant aux publicités ou à tout autre aspect des règlements électoraux aura droit à un premier avertissement. Cependant, une récidive entraîne le rejet de la candidature suite à une résolution de la Commission.

Étape 1 : mise en candidature

Vendredi 26 août – mardi 5 septembre : Si vous désirez vous présenter sur un poste, vous devez nécessairement déposer votre candidature. **Premièrement, vous devez récupérer une fiche pour votre candidature, au local de l'AGED.** Vous devez récolter 10 signatures d'étudiants membres de l'AGED qui appuient votre candidature, faire signer un membre de la commission électorale et déposer votre candidature au local de l'AGED avant mardi 5 septembre à 16h00 . **Deuxièmement, vous devez envoyer un texte de 200 mots max. accompagné d'une photo** à l'adresse suivante : communications@agedsherbrooke.com (pendant la campagne électorale, votre texte et votre photo seront affichés sur le PowerPoint de l'AGED-Télé à l'Endroit).

Étape 2 : campagne électorale

Mercredi 6 septembre – Vendredi 8 septembre: Votre campagne électorale se tiendra sur 3 jours. Vous aurez le droit d'apposer 3 affiches sur les babillards de l'AGED, préalablement approuvées par un des membres de la commission électorale. Les affiches devront être retirées AVANT 11h59, le vendredi 8 septembre (IMPORTANT : veuillez consulter le règlement électoral pour rester dans les normes établies par la commission électorale)

Toute publicité effectuée sur les réseaux sociaux devra également être retirée avant 11h59, le vendredi 8 septembre.

Étape 3 : discours

jeudi le 7 septembre (11h30-13h00): En fonction du nombre de candidatures, vous bénéficierez d'un temps précis (à déterminer) pour effectuer votre discours. Une période de questions sera aussi prévue.

Étape 4 : période de vote

Lundi 11 septembre (8h30-16h00) et mardi 12 septembre (8h30-13h00): Les étudiants membres de l'AGED sont invités à voter par scrutin, à l'Entre-deux. Le dévoilement des résultats aura lieu lors de l'Assemblée générale du 12 septembre.

La commission électorale le 2 septembre 2017

Isabelle Simard, Présidente de la Commission électorale

Chloé Valiquette, membre de la Commission électorale

Mickael Deschênes, membre de la Commission électorale

Catherine Bernard, membre de la Commission électorale

Mise en candidature
Conseil exécutif de l'AGED 2017-2018
(Responsable aux affaires administratives)

Nom :

Prénom :

Poste convoité :

En signant, j'appuie la candidature du candidat ci-haut :

Nom en lettres moulées	Signature

Signature du candidat

Date

Signature d'un membre de la commission électorale

Date